

Histoire d'une diffamation ou comment tout cela s'est passé

Le chapitre diffamatoire

En mars 2023, le prestigieux éditeur anglo-saxon Routledge a publié *Sexual Misconduct in Academia. Informer une éthique de la sollicitude à l' université*, un recueil publié par Erin Pritchard et Delyth Edwards. Le douzième et dernier chapitre, écrit par Lieselotte Viaene, Catarina Laranjeiro et Miye Nadya Tom, s'intitule "Les murs parlaient quand personne d'autre ne le faisait. Gatekeeping du pouvoir sexuel au sein de l'académie d'avant-garde". Le chapitre, qui pointait explicitement du doigt le directeur émérite du CES (Centre d'études sociales de l'Université de Coimbra), Boaventura de Sousa Santos (BSS), n'a pas respecté la loi de l'anonymat : les deux premiers auteurs ont indiqué dans leur CV dans quel centre de recherche ils avaient travaillé. Pour cette raison, en septembre 2023, l'éditeur a retiré le chapitre de la circulation. Mais bien avant que plusieurs féministes en sciences sociales, collaboratrices de longue date du DEES – Gay Seidman (Université du Wisconsin-Madison), Linda Gordon (Université de New York), Ángeles Castaño (Université de Séville), Alice Kessler-Harris (Université de Columbia), Elodia Hernández (Université Pablo Olavide, Séville), Mary Layoun (Université du Wisconsin-Madison) – n'aient approché Routledge pour protester contre la publication d'un texte qui se présentait comme scientifique, mais sans aucune qualité académique ni éthique professionnelle, avec des signes évidents de ressentiment, de mauvaise foi et de représailles, et discréditant le féminisme. Malgré cela, certains chercheurs du CES ont signé un document dans lequel le retrait a été considéré comme un acte de censure, s'alignant ainsi sur la fausseté même de ce qui est rapporté dans le chapitre.

Origine du chapitre diffamatoire

L'une des auteures, Lieselotte Viaene, a été rejetée par le CES pour un projet du Conseil européen de la recherche. La décision a été difficile, car elle signifiait la perte d'une énorme somme d'argent pour le CES. Il s'est avéré que le comportement de Viaene, en tant que chercheuse au CES et en tant que boursière Marie Curie (Actions Marie Skłodowska-Curie), l'a fortement dissuadée de continuer. Il a même déposé une plainte contre le CES auprès de l'Agence Marie Curie. En résolvant le litige, Marie Skłodowska-Curie Actions a donné raison au CES dans la résolution du différend : Viaene n'avait pas respecté les termes de son contrat. La raison pour laquelle Viaene a demandé une telle acceptation, malgré ses plaintes contre la procédure disciplinaire engagée contre lui et contre l'ESC en général, n'a rien à voir avec un engagement scientifique. Viaene voulait être avec l'un des chercheurs du CES dont elle est tombée amoureuse (il y a des preuves documentaires). Plus tard, il se vantera d'avoir écrit un article pour se venger du CES et de son directeur émérite (il y a des témoins et des documents). Le chapitre servira de prétexte à un groupe de chercheurs et d'anciens chercheurs du CES, autoproclamé « Collectif des victimes », pour continuer à diffamer avec subtilité.

Annulations

Lorsqu'il a appris l'existence de l'épisode, dont la direction du CES n'a pas voulu l'alerter à ce moment-là, BSS s'est rendu au Chili. C'est au Chili qu'il apprend l'ampleur des répercussions publiques que cet épisode aurait. La diffusion internationale de l'article a été organisée de manière professionnelle, compte tenu de son ampleur et de sa rapidité. Le 12 avril, sa visite à l'Université Alberto Hurtado (Chili) a été annulée. S'en est suivie une série d'annulations d'activités dans différents pays. Le 15 avril, le CLACSO (Conseil latino-

américain des sciences sociales) a publié une déclaration déclarant que: « Alors que les enquêtes en cours sont en cours, nous avons décidé de suspendre toutes les activités de Boaventura de Sousa Santos à CLACSO. »

Coup d'État au CES

Le 12 avril s'est tenue une assemblée générale mouvementée de l'ESC, à laquelle n'ont assisté ni BSS (qui était absente) ni les deux autres chercheurs, Maria Paula Meneses, du Mozambique, surnommée Watchwoman dans l'article, et Bruno Sena Martins, du Cap-Vert, surnommé Apendiz, (compte tenu de l'atmosphère agressive et chaotique qui s'était créée entre-temps). Il est devenu évident que certains chercheurs tentaient de profiter de la publication de l'article pour fomenter des ressentiments et des rivalités au sein de la communauté universitaire. Cette assemblée se solda par la démission du conseil d'administration et la convocation d'élections à bref délai. Ces élections ont abouti à la création d'un nouveau conseil d'administration et à la réélection du Conseil scientifique qui avait alimenté les turbulences. L'alignement de la nouvelle équipe de direction sur la « vérité » de l'article était total et dès lors, ils se sont comportés de telle manière qu'ils ont empêché toute version contraire d'être connue au sein de l'institution.

Commission indépendante et auto-suspension

Entre-temps, le CES décide de créer une commission indépendante pour enquêter sur les allégations contenues dans le chapitre. BSS s'est félicitée de cette décision et a décidé, le 14 avril, de suspendre toutes ses activités au sein du CES afin de faciliter les enquêtes. Malheureusement, le communiqué publié par le Conseil du CES indiquait que c'était le Conseil lui-même qui avait suspendu BSS, une « erreur » fatale qui justifiait des annulations en chaîne d'activités dans plusieurs pays et de diverses natures, telles que l'interdiction ou la suspension de ses publications, ou le retrait de ses articles des cours universitaires. L'« erreur » n'a été corrigée que quelques heures plus tard, mais en vain, car entre-temps, la nouvelle de la suspension du BSS par l'ESC s'était déjà largement répandue dans le monde entier par divers canaux. En effet, le 4 mai, le directeur de la Faculté des sciences économiques et le président du CC ont de nouveau informé les doctorants que la BSS avait été suspendue et non auto-suspendue.

Le comportement inexplicable et illégal des organes de direction du CES et de la FEUC

Ni le conseil d'administration, ni le président du conseil scientifique de l'ESC n'ont jamais appelé BSS pour obtenir leur avis ou même pour les informer de ce qui se passait. En tant que fondateur du CES et directeur émérite, j'espérais légitimement que cela se produirait. Entre-temps, le 20 avril, le président du Conseil scientifique et le directeur de la Faculté des sciences économiques (FEUC) l'ont informé par courriel que tous ses doctorants avaient été déchus de sa substance et, peu de temps après, que son séminaire dans le cadre du programme de doctorat Postcolonialismes et citoyenneté mondiale avait également été annulé.

Le 4 mai 2023, le président du Conseil scientifique du CES et le directeur de la Faculté d'économie de l'Université de Coimbra ont également informé les doctorants de la « suspension » de BSS de leurs études.

La gravité et l'illégalité de ces décisions découlent du fait qu'elles ont été prises sans procès préalable, sans audition préalable de la personne concernée, sur la base d'un mensonge (suspension et non auto-suspension), et en tirant des conséquences définitives d'une situation provisoire (auto-suspension ou suspension).

Rapport de la Commission indépendante

La Commission indépendante a commencé ses travaux le 1er août 2023. BSS a comparu devant le CI le 4 décembre 2023, témoignant pendant trois heures et remettant quelque 600 pages de documents et des dizaines de témoins (qui n'ont jamais été entendus). Le rapport du CI devait être présenté le 31 décembre 2023, mais a été reporté au 13 mars 2024. Le CI était composé de quatre femmes et d'un homme. À la fin du processus d'enquête sur les plaintes, 14 personnes, dont 9 femmes, avaient été inculpées. Cependant, l'IC n'a inculpé aucune des personnes accusées d'infractions pénales ou de crimes graves. Le nom de BSS (ou celui de tout autre enquêteur) n'est pas mentionné dans le rapport.

La Commission indépendante n'utilise jamais le terme « victimes », elle utilise toujours les termes « personnes accusées » et « personnes accusées », précisément pour garantir le droit fondamental à la présomption d'innocence, puisque l'utilisation du premier terme implique l'hypothèse que les accusés sont, en fait, des victimes, et que les personnes accusées sont, en fait, les auteurs de crimes.

Les « victimes »

Contrairement à ce qui a été compris par la Commission indépendante, qui n'a jamais utilisé le terme « victimes », quelques minutes avant la publication du rapport final du CI, le 13 mars 2014, le Conseil directeur et scientifique du CES a publié une lettre dans laquelle il s'est excusé auprès des « victimes ». Quelle que soit leur intention en publiant une lettre qui contredisait directement les conclusions du CI, la vérité est que cette lettre a été interprétée au niveau national et international comme signifiant que le rapport du CI confirmait la version des événements présentée par les victimes présumées en relation avec le BSS (la lettre peut toujours être trouvée sur le site web du CES).

Plus d'annulations

À cause de cette lettre, quelques jours plus tard, BSS a été licencié du Tribunal des droits universels de la nature, qu'il avait contribué à fonder, et le *Times Higher Education Supplement* du 15 mars 2024, par le biais d'un post sur le réseau social « x », a annoncé que les accusations de harcèlement contre BSS avaient été confirmées. BSS a demandé au Conseil du CES de se distancier immédiatement de cette interprétation erronée des résultats de l'IC. La Commission a refusé et, ce faisant, s'est accusée d'avoir agi de mauvaise foi en publiant la lettre d'excuses. Plusieurs chercheurs du CES, à leur tour, ont écrit une lettre au Conseil, le critiquant sévèrement pour avoir agi de manière si unilatérale, s'accrochant à un récit sans se soucier de l'existence d'autres récits ou du préjudice que cela causerait aux personnes faisant l'objet d'une enquête.

Auto-suspension ? Ou, en fait, suspension sine die ?

Suite à la publication du rapport de la Commission indépendante le 13 mars 2024, que BSS a considéré comme la fin d'un processus long et douloureux, BSS a informé le Conseil de son intention de mettre fin à son auto-suspension. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre de la loi, les étudiants de la BSS n'ont pas été informés que l'auto-suspension avait été

terminé et que, par conséquent, ils pourraient être à nouveau supervisés par lui.

Les chercheurs du CES, du Collectif des victimes et de la Sixième Lettre

Entre-temps, plusieurs lettres ont été publiées dans le but de réduire « l'affaire Buenaventura » à un sujet de débat sur la place publique, sans preuves concrètes, dans le but de détruire complètement la réputation de BSS. Le 20 mars 2024, la sixième lettre du soi-disant Collectif des victimes a été publiée, signée par 13 plaignants qui avaient ainsi abandonné leur anonymat. La lettre appelait à l'expulsion des chercheurs dénoncés et à l'ouverture de poursuites judiciaires à leur encontre, en tout cas à l'adoption de décisions par les organes directeurs du CES à leur encontre (expulsion, licenciement ou non-renouvellement des contrats de travail).

Parmi les signataires figuraient plusieurs enquêteurs du CES qui disposaient d'instances internes pour déposer des plaintes. Au lieu de cela, ils ont utilisé une lettre qui a été largement diffusée au Portugal et à l'étranger. Cette lettre révélait, entre autres choses, deux faits qui confirmaient tous les soupçons qui s'étaient accumulés tout au long de l'année sur la mauvaise foi de la direction et de certains enquêteurs. D'une part, aucune sanction disciplinaire n'a été prise à l'encontre des signataires, qui étaient membres à part entière de l'institution et étaient donc soumis aux statuts du CES. D'autre part, il a été démontré que ni les plaignants ni les organes directeurs de la CES n'étaient intéressés à connaître la vérité, car ils étaient complices d'accusations dans des contextes qui violaient la présomption d'innocence et toutes les garanties procédurales de l'État de droit.

Enfin, y avait-il une possibilité que le BSS se défende contre les accusations fallacieuses ?

BSS a demandé au Conseil de lui donner accès aux déclarations faites par des lanceurs d'alerte qui avaient rompu leur anonymat avec le CI. La Commission a refusé. Au lieu de cela, elle a ouvert une procédure d'enquête avec un groupe d'avocats qu'elle avait engagé à cet effet. BSS a rencontré ces avocats le 29 juillet. Il espérait qu'après 16 mois de lynchage public, les plaintes lui seraient envoyées par écrit afin qu'il puisse se défendre efficacement. Les avocats, obéissant sans doute à un mandat que personne au CES ou à l'extérieur ne connaît, ont refusé de fournir les plaintes par écrit. Comme ce conseil l'avait voulu depuis son élection, son intention a été consommée de ne pas donner à la BSS la possibilité de se défendre efficacement.

Le fait que BSS n'ait jamais été formellement inculpé dans un contexte où il aurait pu se défendre a été essentiel pour en arriver là où il se retrouve vingt mois après le début de l'affaire : la « mort civile » d'une personne qui a donné sa vie pour les valeurs essentielles qui constituent les piliers de la démocratie. Pourquoi cela est-il fait contre le directeur émérite du CES et l'un des plus importants chercheurs en sciences sociales au monde ? dans le domaine des sciences sociales ? En tant que spécialiste des sciences sociales, BSS a figuré dans les 2 % des « Top Scientists in the World 2022 » publiés par le groupe d'édition Elsevier, une liste contenant 200 000 scientifiques, ainsi que sur la liste de l'Université de Stanford publiée en octobre 2023 et a été considéré comme le « Top Scientist » de l'Université de Coimbra, la même année, 2024¹. Cette situation perdure aujourd'hui (2025), malgré la terrible campagne de dénigrement dont BSS a été victime⁽²⁾.

Action en justice contre les victimes présumées

Le caractère exceptionnel des accusations de harcèlement (sexuel, social, moral) à l'encontre de BSS réside dans le fait que ces plaintes formalisées et documentées n'ont jamais été portées à sa disposition dans un quelconque cadre dans lequel il aurait pu se

défendre. Ils ne se sont jamais mis dans leur disposition ni au CES, ni à la Commission d'éthique de l'Université, ni au ministère public. Il n'a été lynché que dans la guerre médiatique et sur les réseaux sociaux, c'est-à-dire dans des contextes où il ne pouvait pas se défendre. Compte tenu de ce qui précède, BSS a intenté une action civile contre les treize signataires de la lettre susmentionnée afin de défendre son honneur. Il a également demandé que le ministère public soit inculpé, c'est-à-dire qu'il fasse l'objet d'une enquête, ce qui est inédit au Portugal. Jusqu'à présent, le ministère public n'a trouvé aucune raison de le mettre en accusation.

Essayer de comprendre-1 : tout le monde savait-il quoi ?

Le groupe de chercheurs qui a réussi à imposer le récit selon lequel l'épisode disait la vérité sur le CES – et que « tout le monde le savait » – n'a jamais clarifié ce que « tout le monde savait ». À en juger par ce qui a été mis en lumière, ils faisaient référence à des comportements irréguliers impliquant BSS et certains des enquêteurs qui travaillaient le plus étroitement avec lui. En ce qui concerne spécifiquement les BSS, ils « savaient » qu'un certain culte de la personnalité s'était créé autour de lui et que la proximité avec sa personne pouvait être produite par des moyens qui n'avaient rien à voir avec des critères scientifiques. Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité. BSS a toujours été un *caput scholae*, un leader scientifique dont le travail a attiré des étudiants et de jeunes chercheurs de différents pays et que cela a été positif pour le CES, car lorsqu'ils sont arrivés au CES, ils se sont rendu compte qu'en plus du BSS, il y avait beaucoup plus de personnes intéressantes avec des idées innovantes avec lesquelles beaucoup finiraient par travailler sur leurs projets de doctorat ou leurs stages postdoctoraux.

Essayer de comprendre-2 : Facteurs externes

Politiques de droite

Pour ce qui est des raisons politiques, on peut imaginer que BSS entendait s'adresser au CES dans son ensemble, un centre en général caractérisé par sa pensée critique de la société injuste et discriminatoire dans laquelle nous vivons. BSS est un intellectuel, avec de nombreuses interventions dans la presse, et ses positions sont caractérisées par une pensée critique de gauche indépendante qui ne se plie pas aux loyautés partisans ou au bon sens produit par l'opinion publique. Au fil des ans, BSS a fait l'objet de plusieurs attaques, mais aucune de l'ampleur de ces dernières. En 2022, il a été sévèrement critiqué par la presse et sur les réseaux sociaux pour sa position critique sur la guerre en cours en Ukraine. D'emblée, il a considéré l'invasion de l'Ukraine par la Russie comme illégale, mais a critiqué la poursuite de la guerre, notamment suite à l'opposition du Royaume-Uni et des États-Unis aux négociations de paix promues par la Turquie peu après le début de la guerre. C'était presque la seule voix critique et il y avait un intérêt à la faire taire.

⁽¹⁾ (<https://noticias.uc.pt/artigos/universidade-de-coimbra-tem-55-cientistas-na-lista-worlds-top-2-scientists-2022-do-grupo-editorial-elsevier/> ; <https://www.google.pt/search?q=PortugalTopUniversities2024>)

² ([https://www.adscientificindex.com/top-100-scientist/?tit=Social Sciences et Humanités&con=Europe&country_code=fr](https://www.adscientificindex.com/top-100-scientist/?tit=Social+Sciences+et+Humanités&con=Europe&country_code=fr))

Pour corroborer cette idée, voir deux éditoriaux très diffamatoires à son encontre, écrits la même année par le journaliste, Manuel Carvalho, du journal *Público*. La première, lorsque ce journaliste était directeur de *Público*, le 11 mars 2022, au lendemain de la publication d'un article de BSS dans le même journal sur la guerre en Ukraine³. La seconde date du 13 avril 2023 et fait référence à l'affaire médiatique construite sur le chapitre diffamatoire⁴. Comme nous l'avons déjà mentionné, bien que cette publication accuse plusieurs chercheurs du CES, BSS a été la seule cible de la guerre médiatique.

La politique de deux poids, deux mesures dans ce domaine est tout simplement scandaleuse. La journaliste qui, à l'époque, s'est distinguée dans la guerre médiatique contre BSS, Fernanda Cândia (DN), lui attribuant des crimes et lançant de graves accusations basées sur de vagues allégations faites dans des graffitis anonymes, est la même journaliste qui, à propos des accusations présumées contre un acteur portugais, a écrit sur Facebook que "ce qui s'applique à toute personne publiquement accusée d'un crime devrait être appliqué à cet acteur : la présomption d'innocence ».

Dans les mois qui ont suivi, plusieurs cas de harcèlement sexuel ont été annoncés dans diverses institutions, sans que les noms ni les photos ne soient publiés. Sans aller plus loin, le 7 décembre, le *Diário de Notícias* a annoncé « Un professeur de l'Université de Lisbonne condamné pour vol de gaz », sans nom ni photo. Toujours dans le domaine politique, il convient de mentionner les attaques sur la page Wikipédia de la BSS par des personnes liées à l'extrême droite portugaise.

Politique de gauche

Il est plus difficile de comprendre l'attitude d'une certaine faction de l'extrême gauche, ostensiblement favorable aux droits de l'homme, mais qui s'est également empressée de condamner le BSS sur la base d'accusations calomnieuses et de l'absence de preuves. En tant qu'intellectuel et militant de gauche, BSS ne s'est jamais affilié à aucun parti, privilégiant son travail avec les mouvements sociaux, où les sensibilités partisans sont toujours variées. Au fil des ans, il a été critique à l'égard du Bloc de gauche et du Parti socialiste. Il se sentait plus proche de la première que de la seconde, surtout à l'époque où le courant Miguel Portas avait une certaine pertinence. En plus d'avoir des qualités humaines extraordinaires, Miguel Portas était l'homme politique de gauche le plus novateur de la première décennie du millénaire, un frein permanent aux tentations sectaires de l'extrême gauche. Sa mort prématurée en 2012 a ouvert la porte au sectarisme et au divisionnisme qui en sont venus à dominer le bloc de gauche, dont les résultats sont évidents. La BSS était un critique véhément de cette politique et ceux qui se sentaient touchés par celle-ci ont profité des calomnies à son encontre pour discréditer davantage sa voix, ce qui leur a causé tant de malaise.

Le #MeToo

Un autre facteur en dehors du CES a été l'amplification des dénonciations du chapitre par certains secteurs féministes identifiés au mouvement #MeToo. Pourquoi? BSS a toujours soutenu les luttes féministes et a souvent collaboré avec des mouvements de femmes autochtones et noires. Il a été critiqué par les marxistes les plus orthodoxes pour avoir considéré, dans son travail théorique, que la domination eurocentrique moderne n'est pas basée uniquement sur l'exploitation capitaliste, mais plutôt sur une articulation entre trois formes principales de domination : le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat. De plus, cette intense mobilisation féministe contrastait avec les nouvelles sur les abus sexuels dans d'autres institutions, où les noms des agresseurs potentiels n'étaient jamais mentionnés.

Des rivalités scientifiques avec d'autres centres de recherche ?

En ce qui concerne les facteurs externes, il convient également de mentionner un secteur

de scientifiques Dans les années 1990, ils ont remis en question la valeur scientifique de la BSS et, surtout, sa proposition épistémologique dans *Um Discurso Sobre as Ciências* (un petit livre, largement utilisé dans l'enseignement secondaire, qui a eu de nombreuses éditions au Portugal et au Brésil et a été publié dans la Revue des sciences et *des sciences*).du Centre Fernand Braudel de l'Université de New York-Binghamton). Ce secteur comprenait, entre autres, [REDACTED] et [REDACTED]. Cette dernière a publié un livre en décembre 2023, dans lequel elle réitère ses insultes à l'encontre de BSS, intitulé *Sócrates y Boaventura*, dont l'éditeur fait la description suivante : *En choisissant José Sócrates, un prédateur, et Boaventura de Sousa Santos, un prédicateur, l'auteur entendait parler d'un pays, comme le nôtre, suivant les chemins d'un politicien qui a tout fait pour échapper à la justice et d'un sociologue qui a très peu d'un chercheur en sciences sociales*. On ne peut s'empêcher de penser que cette date n'était pas une coïncidence. Elle s'est déroulée avant l'évaluation des centres de recherche par le FCT et avant le rapport de la Commission indépendante, alors prévu pour la fin du mois de décembre 2023.

Essayer de comprendre-3 : Facteurs internes

Les conséquences du coup d'État de la CES

En ce qui concerne les facteurs internes, le comportement des structures de gestion du CES pendant cette période est choquant et surprenant.

Comment est-il possible qu'une chercheuse avec autant de responsabilités, Marta Araújo, vice-présidente du Conseil scientifique, se soit vantée auprès de ses collègues (il y a des témoins) d'être la source anonyme du journaliste *du Diário de Notícias* dans lequel ses collègues et le CES ont été insultés à plusieurs reprises ? Il est à noter que Marta Araújo était l'une des codirectrices doctorales de l'un des auteurs du chapitre diffamatoire (Miye Nadya Tom). Comment cela peut-il s'expliquer si ce n'est par un état de désorientation totale, un ressentiment intense et une soif incontrôlée de vengeance ? Le nouveau conseil d'administration, élu entre-temps, n'a trouvé aucune procédure disciplinaire à son encontre. Bien qu'elle ait été la fondatrice du CES et son directeur pendant quatre décennies, BSS ne se reconnaît pas dans le comportement de l'institution au cours de la dernière période.

De nombreuses mesures sérieuses ont été prises pour les personnes concernées et pour l'institution elle-même, au mépris total des normes élémentaires de coexistence démocratique et de violation des droits de l'homme (et, dans le cas de deux chercheurs, violation des droits du travail, et il convient de noter qu'il s'agit tous deux de personnes noires, un Cap-Verdien et un Mozambicain), un fait d'autant plus grave qu'il s'est produit dans une institution connue pour son engagement en faveur de la science citoyenne. les droits de l'homme et l'État de droit, et le postcolonialisme.

Les grandes lignes de ce qui s'est passé immédiatement après montrent d'abord un état de panique de la part du Directeur-Coordinateur de l'époque et du Président du CC, et l'utilisation subséquente de certains secteurs du CES pour mener à bien ce que l'on peut qualifier de manière similaire comme un coup d'État visant à changer la politique scientifique du CES et à régler les rivalités personnelles et scientifiques. La rapidité des actions de condamnation, la collaboration active avec des journalistes déterminés à dénigrer l'image de la BSS et du CES, et le fait accompli produit sans aucun procès préalable, n'ont de sens que si l'on considère que, au milieu de l'absence générale de contrôle, certains secteurs ont saisi l'occasion de faire valoir des points de vue de politique scientifique qui n'avaient apparemment pas pu triompher auparavant au CES. Si c'était le cas, pourquoi ces secteurs n'ont-ils pas pu imposer leurs positions ?

Dans l'un des commentaires *de Público*, des sources « anonymes » sont interviewées⁵. Pour les chercheurs du CES, faire des déclarations anonymes est en soi un acte répréhensible dans un contexte où l'institution est attaquée dans les médias. Ces sources anonymes, considérées comme la « vieille garde du CES », allèguent comme problème que l'option théorique du BSS était devenue hégémonique au CES et que cela avait conditionné le développement du CES. Cette option doit se référer aux Épistémologies du Sud, qui ont pris le nom de CES très loin et ont attiré des centaines d'étudiants étrangers et nationaux dans leurs programmes de doctorat. Dans ce document, Ana Cordeiro Santos, alors et aujourd'hui présidente du Conseil scientifique (CC), a dit plus ou moins textuellement à un témoin qualifié que « les épistémologies du Sud allaient prendre fin à la mort de Bonaventura ».

Cela signifie qu'il y avait une rivalité scientifique au CES que BSS n'avait pas remarquée. Lors de sa création, le CES s'intéressait à la société portugaise, qui venait de sortir de 48 ans de dictature. La sociologie avait été pratiquement interdite pendant toute cette période. BSS est le 3ème membre de l'Association Portugaise de Sociologie. Ces études se sont concentrées sur la caractérisation de la société portugaise dans le système mondial moderne, avec un fort biais vers l'étude de l'économie politique. À la suite de la formation de base de BSS (elle est diplômée en droit de l'Université de Coimbra, d'un doctorat en sociologie du droit de l'Université de Yale), un grand intérêt pour le système judiciaire s'est développé au CES, ce qui conduira, quelques années plus tard, à la création de l'Observatoire Permanent de la Justice, dont BSS a été le Directeur Scientifique (1996-2023).

Dans le cadre de son travail de doctorat à l'Université de Yale, BSS a mené des recherches dans la favela de Jacarezinho à Rio de Janeiro. La thèse a été publiée en 1974 dans le CIDOC (Centre pour le développement interculturel, Mexique) sous le titre *Law against Law : Legal Reasoning in Pasárgada* (vol. n° 87). Il paraîtra des années plus tard (2014), révisé et intitulé *Le droit de l'opprimé*, dans le premier volume des « Œuvres de Boaventura de Sousa Santos » d'Editora Almedina.

Suite à ce premier travail, BSS a réalisé une étude sur les tribunaux de zone du Cap-Vert en 1984-85. Dans les années 1990, avec un financement de la Fondation MacArthur aux États-Unis, BSS a mené son premier grand projet de recherche, étudiant plusieurs pays non européens dans une perspective postcoloniale. Les pays inclus étaient le Portugal, l'Afrique du Sud, le Mozambique, le Brésil, la Colombie et l'Inde. Cet intérêt a été considérablement renforcé par la participation très active de BSS au Forum social, qui s'est tenu pour la première fois à Porto Alegre, au Brésil, en 2001. Pour toutes ces raisons, et aussi parce que le Portugal a maintenu des contacts de plus en plus prolongés avec de plus en plus de pays en dehors de l'Europe,

⁵ <https://www.publico.pt/2023/04/15/sociedade/noticia/messias-centro-culto-tornou-ces-2046173>

en raison de la longueur et de la largeur de son empire colonial, BSS considérait le CES comme un pont privilégié entre l'Europe et l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie. C'est de cet intérêt de la BSS (et du CES tel qu'il l'a conçu) pour les thèmes postcoloniaux que les épistémologies du Sud ont germé. Entre-temps, le CES est devenu un laboratoire associé (2002), avec la possibilité d'embaucher des chercheurs extérieurs à l'Université, et a commencé à proposer des programmes de doctorat en collaboration avec la Faculté des sciences économiques. Les thèmes postcoloniaux du CES ont attiré l'attention de collègues étrangers, en particulier du Sud (Brésiliens, Mozambicains, Chiliens, Mexicains, Cap-Verdiens, etc.) et c'est ainsi que le CES a commencé à recevoir des dizaines de doctorants étrangers (en particulier des Brésiliens, qui ont constitué pendant quelques années le plus grand contingent d'étudiants). Dix ans plus tard, cet intérêt pour les pays du Sud connaîtra un formidable coup d'accélérateur avec l'approbation par le Conseil européen de la recherche du projet ALICE, dirigé par BSS entre 2011 et 2016. Financé à hauteur de 2 400 000 euros (les frais généraux respectifs étaient alors une véritable bouée de sauvetage pour le CES), ALICE a permis à BSS de créer une vaste équipe de recherche qui allait donner un nouvel élargissement aux épistémologies du Sud. Les pays inclus dans ce projet étaient : l'Afrique du Sud, la Bolivie, l'Équateur, l'Italie, le Royaume-Uni, le Mozambique, l'Inde, le Portugal, la France, la Colombie, le Brésil et l'Espagne.

Hégémonie ou manque d'initiative et rivalités mal digérées ?

Les épistémologies du Sud, cependant, ont toujours été un sujet parmi d'autres au CES. Il est clair que l'engagement de BSS dans ce projet, qui nécessitait des séjours de plus en plus longs à l'étranger, signifiait qu'elle n'était pas aussi impliquée dans d'autres sujets ou avec les collègues qui les développaient. Mais pourquoi l'aurait-il fait plus de vingt ans après avoir fondé le CES ? Leurs pairs disposaient des mêmes sources de financement interne et externe pour mener à bien des projets et bâtir un programme d'études international. Au vu de ce qui s'est passé ces derniers mois, il semble que le BSS ait fait l'objet de rivalités malavisées.

Évaluations du CES, du projet ALICE, frustrations, ressentiments

Il faut reconnaître que, selon les critères d'évaluation basés sur la production académique, le CES a été une institution d'excellence grâce aux efforts d'une minorité de chercheurs, responsables de la grande majorité de la production scientifique. Aucun professeur de la Faculté d'économie ou de lettres n'a jamais fait approuver un projet par le très compétitif Conseil européen de la recherche (ERC). La seule exception jusqu'à présent a été BSS et le projet ALICE. Et la vérité, c'est que le CES a fait approuver plusieurs projets par l'ERC, sous la direction de chercheurs de l'Associated Laboratory. S'agissant d'un projet d'envergure, le projet ALICE a suscité l'envie de nombreux chercheurs de le rejoindre, et les chercheurs de la petite enfance (doctorants et post-doctorants), confrontés à la délicate question de la précarité croissante de l'emploi scientifique au Portugal, ont légitimement vu dans ALICE un tremplin pour un futur emploi scientifique au CES. Ces attentes non satisfaites ont conduit à une grande frustration, qui a ensuite alimenté le ressentiment.

Ce qui est encore plus étrange, c'est que des chercheurs de bonne réputation scientifique ont eu recours à des moyens peu recommandables pour faire face à la rivalité suscitée par le succès des chercheurs qui travaillaient le plus étroitement avec BSS. Comme peuvent en témoigner les habitants des quartiers de Lisbonne où travaillait ALICE (Cova da Moura), certains chercheurs ont fait des affirmations diffamatoires absurdes et infondées, comme le fait que le projet ALICE a été financé par la CIA et que les livres de BSS ont été écrits par ses assistants, la seule explication de la raison pour laquelle il a publié tant de livres. Cette dernière insulte est incluse dans le chapitre diffamatoire, ce qui montre que ses auteurs n'ont pas inventé tout ce qu'ils ont écrit. À cette époque, des rumeurs ont également commencé à émerger sur la façon dont

a choisi les chercheurs pour le projet ALICE : les chercheurs qui avaient été écartés et qui étaient donc rancuniers, ont créé la rumeur que certains choix, en particulier celui de Maria Paula Meneses, n'étaient pas dus à son programme ou à ses mérites.

Initiés, étrangers et privilèges

À la fin des années 1990, l'activité professionnelle de Maria Paula Meneses s'est concentrée sur le département d'archéologie et d'anthropologie de l'Université Eduardo Mondlane de Maputo, ainsi que sur le ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur du pays. À la fin des années 90, MPM a eu un conflit avec le recteur de l'université de l'époque, ce qui l'a amenée à chercher une carrière à l'extérieur du pays. Compte tenu de ses qualifications (maîtrise de l'Université de Saint-Petersbourg, URSS, et doctorat de Rutgers, États-Unis), MPM a eu plusieurs offres d'emploi en Europe et aux États-Unis. Ayant pris connaissance du CES et de l'orientation scientifique qui y était suivie, il a pensé qu'il serait bon de postuler pour un emploi dans l'institution. Il a rejoint le CES par le biais d'un concours international en 2003, lorsqu'il est devenu le Laboratoire associé. MPM a répondu au profil que le CES avait défini pour les relations de l'université portugaise avec les intellectuels des nouveaux pays libérés du colonialisme portugais. Sa nomination a donné un nouvel élan aux recherches menées au CES, le Mozambique et l'Afrique en général étant ses sujets de recherche. Cependant, on s'est vite rendu compte que son embauche avait créé du ressentiment chez certains membres de la SCÉ. L'une des raisons était que MPM était une étrangère, qu'elle n'appartenait pas à la communauté universitaire de Coimbra qui s'était regroupée autour de la BSS pour créer le CES, une chercheuse dont le travail était inconnu et étrange pour la grande majorité des chercheurs et qui apportait au CES des intérêts scientifiques différents de ceux qui avaient dominé la première ère du CES (économie politique, société semi-périphérique, droit et système judiciaire et humanités littéraires). Issue d'une famille qui s'était battue pour l'indépendance du Mozambique et qui était très active politiquement dans les premières années de son pays, MPM a vécu très intensément ce qu'elle considérait comme des préjugés colonialistes et racistes dans la manière dont certains de ses camarades de classe se rapportaient à elle. L'un d'eux, agacé par l'esprit critique du MPM, va jusqu'à l'insulter en public : « Pourquoi ne retournez-vous pas dans votre pays ? »

En fait, le ressentiment s'est propagé à certains étudiants. L'« ancienne doctorante internationale », Miye Nadya Tom, co-auteur du chapitre diffamatoire, a dit un jour dans Cova da Moura que Maria Paula Meneses ne pouvait pas faire un article sur le colonialisme parce qu'elle était métisse, pas noire.

Gestion du projet Alice et de l'ESC en général

Les chercheurs rémunérés par le projet ALICE ont été recrutés par le biais d'un appel d'offres international. ALICE avait deux coordinations dans lesquelles, en raison des absences requises par sa proéminence scientifique, elle délégait des BSS : la coordination exécutive (José Luis Exeni, Élide Lauris et Sara Araújo) et la coordination scientifique (João Arriscado Nunes, Maria Paula Meneses, José Manuel Mendes et, dans la dernière partie, Bruno Senna Martins). L'importance d'ALICE au CES est indéniable. Il est vrai, cependant, que la diversité et le pluralisme épistémologique et théorique ont continué à être très présents au CES. Il suffit de regarder les thèmes et les cours des 12 programmes de doctorat organisés par le CES en collaboration avec la Faculté des sciences économiques, la Faculté des lettres et des sciences humaines et l'Institut de recherche interdisciplinaire de l'Université de Coimbra, ainsi qu'avec d'autres institutions. Le fait que ces dernières années, le CES ait été responsable de 17 % des doctorats décernés par l'Université de Coimbra devrait être une source de fierté collective au CES. D'ailleurs, ce succès n'était pas le mérite exclusif des chercheurs, mais aussi le mérite d'une excellente équipe administrative dirigée pendant de nombreuses années par [REDACTED], directeur exécutif pendant 10 ans et

actuellement chercheur au Laboratoire associé.

Silence?

Tant dans le chapitre diffamatoire que dans les débats qui ont eu lieu au CES après le déclenchement de la crise, ainsi que dans les médias, l'idée qu'il y avait une culture du « silence » a souvent émergé. Dans une institution qui avait élu des collègues dont les réunions publiaient des procès-verbaux, une institution qui organisait des réunions stratégiques, des réunions plénières et des assemblées générales, il est difficile de croire qu'on parle de faire taire. Mais si vous parlez avec autant d'insistance, vous devez chercher une explication. Le plus raisonnable semble être que de nombreux collègues ont transformé leur ignorance en silence. Le fait que le CES soit basé dans un bâtiment éloigné de la Faculté d'économie, à laquelle une partie importante du personnel de recherche a longtemps appartenu, et avec des difficultés de stationnement, a fait que de nombreux chercheurs se rendaient rarement dans les installations du CES, surtout lorsqu'ils n'occupaient pas de postes de direction. Les collègues de la FEUC assistaient rarement aux séminaires qui se tenaient au siège du CES, au Pôle I de l'Université, et on ne peut même pas dire que cela était dû à leur manque d'intérêt pour les sujets abordés. Ces absences sont devenues distanciatives et les ont éloignés de la vie interne du CES. C'est pourquoi ils ne le savaient pas.

Transparence

Dans un moment de panique institutionnelle, ils l'ont transformée en une culture du silence. À titre d'exemple, la transparence avec laquelle le CES a traité la question des graffitis anonymes. Le compte-rendu de la réunion de la BSS avec une cinquantaine d'étudiantes et de chercheuses en janvier 2019, après leurs rencontres avec toutes leurs collègues spécialisées dans les questions féministes, montre clairement un souci de discuter ouvertement d'un sujet qui était troublant. La BSS a également déclaré qu'elle rendrait compte de la réunion lors de la prochaine réunion du CC, comme elle l'a fait. Un procès-verbal de la réunion a été rédigé, que personne n'a probablement pris la peine de lire. C'est ainsi que l'ignorance s'est transformée en silence. Pourquoi cela s'est-il produit ? Pourquoi, en particulier dans le cas de collègues qui avaient des responsabilités managériales, n'avaient-ils pas le courage d'affronter un comportement irrégulier dont ils prétendaient avoir connaissance ? La vérité est qu'il n'y a pas eu autant de transparence et d'expérience démocratique dans aucune autre institution qu'au CES.

La croissance problématique du CES

Il est vrai que la circulation des connaissances internes au sein des grandes institutions est un problème sérieux. Ce problème s'est particulièrement aiguisé lorsque le CES est passé de quelques dizaines de chercheurs à 151 en l'espace de 10 ans (entre 2010 et 2020). Ce n'était pas de la croissance organique. C'était le résultat d'une politique gouvernementale qui a forcé l'ajout des centres pour acquérir une « dimension européenne ». Compte tenu de la force scientifique du CES, des dizaines de nouveaux chercheurs l'ont rejoint, issus du ministère des Sciences et de la Technologie, de l'Architecture et de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. L'hétérogénéité interne et l'ignorance au sein du CES ont augmenté de façon exponentielle. Peu de temps après, le FCT a annoncé des concours pour des contrats temporaires (6 ans), qui ont permis d'attirer de nouveaux chercheurs au CES. De plus, grâce à ce que l'on appelle la norme de transition, certains étudiants postdoctoraux sont devenus des chercheurs. En peu de temps, le CES est devenu un établissement de taille moyenne, composé de nombreux chercheurs qui connaissaient peu ou pas du tout le CES, son histoire et sa vocation.

L'idée de l'école CES qui s'était construite au fil des ans s'est diluée jusqu'à ce qu'elle disparaisse presque. Il convient de noter que plusieurs des chercheurs qui ont été incorporés dans le cadre des nouvelles règles d'emploi scientifique n'ont pas été présélectionnés lors

de contacts antérieurs avec le CES. L'ESC a accepté d'être l'institution hôte, et il arrivait souvent que ceux qui avaient moins d'intérêt pour l'ESC arrivent, mais qui correspondaient aux intérêts sous-jacents de la Fondation pour la science et la science.

Technologie. En peu de temps, le CES est devenu un archipel complexe de petites îles (certaines appartenant à une seule personne), avec beaucoup d'ignorance et très peu de contacts entre elles. Chacun a commencé à se battre pour ses propres publications et projets. Il ne faut pas oublier non plus que cette énorme augmentation du personnel scientifique, induite de l'extérieur, n'a pas éliminé les énormes déséquilibres et asymétries de la production scientifique. Sur les 150 chercheurs, jusqu'à récemment, pas plus de 50 soumettaient régulièrement des projets pour un financement.

L'absence de BSS

S'il était facile de concilier les longs séjours à l'étranger de la BSS avec la gestion relativement étroite, même si ce n'est que scientifique, de la CES lorsqu'il y avait 40 ou 50 chercheurs, cela n'était plus possible lorsque le nombre de chercheurs de la CES passait à 150. Les absences officielles de BSS à l'étranger l'empêchaient de se tenir au courant de tout ce qui se passait. Entre 2014 et 2019, BSS a passé en moyenne quatre mois par an au Portugal, en raison de séjours à l'Université du Wisconsin-Madison (35 ans, où il a enseigné à #MeToo sans jamais être accusé de comportement irrégulier) et des séjours exigés par le projet ALICE. Malgré cela, dans trois moments de crise importants, le CES a eu besoin de son intervention : un cas grave de harcèlement sexuel, un conflit dans le projet MEMOIRS et dans l'affaire Lieselotte Viaene.

Il est vrai aussi que la crise économique de 2011 et l'évaluation moins positive du CES par le FCT en 2015 (très bonne plutôt qu'excellente) ont contraint BSS à rester au Conseil sur l'insistance de collègues qu'elle tenait en haute estime, bien qu'elle ne puisse pas renoncer à ses engagements internationaux. Contrairement à ce que disent ses détracteurs, ce n'est pas leur présence au CES qui a contribué à certains des problèmes auxquels le CES a commencé à être confronté. Au contraire, sa présence était trop faible.

Le lynchage de la BSS commence au CES lui-même

La virulence de la « sixième lettre » exigeait l'expulsion de la BSS. Le conseil d'administration actuel de la SCÉ n'a pas tardé à agir en conséquence avec la diligence voulue. En novembre 2024, une lettre a été envoyée à BSS, signée par le directeur, [REDACTED], les deux autres membres enquêteurs du Conseil, [REDACTED] et [REDACTED] et la directrice exécutive, [REDACTED] (qui, à proprement parler, n'était pas chargée de la signer). La lettre citait une partie du rapport de l'équipe d'avocats engagée pour enquêter sur ce qui avait déjà fait l'objet d'une enquête par la Commission indépendante, qui se lit comme suit : « Le rapport maintenant soumis par les enquêteurs à la Commission conclut que « compte tenu de tout ce qui précède, et en conséquence des faits invoqués et des preuves circonstanciées fournies, les enquêteurs considèrent qu'il existe des indices pertinents de la pratique d'actes qui pourraient constituer la pratique du harcèlement sexuel et moral des plaignants énumérés à la section II. (iv) ci-dessus.

Il est à noter que cette conclusion est le résultat des témoignages des victimes présumées, qui ne mentiraient pas, et sans que BSS n'ait jamais été entendue. De cette façon, une atmosphère de post-vérité désastreuse a été délibérément créée au CES.

La lettre indiquait également que le Conseil avait demandé au Recteur de convoquer une Assemblée générale en vue d'« exclure les associés » de la BSS.

Démission

Étant donné qu'il n'avait jamais été en mesure de faire face à des accusations formelles documentées, face à l'accumulation de tant d'intrigues, de médiocrité, de malveillance et d'illégalité

au pouvoir, face à tant de liens entre ce coup d'État interne et la guerre médiatique intéressée à détruire sa réputation, BSS a décidé de ne pas poursuivre cette conduite, le 26 novembre 2024, avec beaucoup de regret mais sans hésitation, il a démissionné du CES, l'institution qu'il avait fondée en 1978 et à laquelle il avait consacré le meilleur de sa vie.

Immédiatement après, indignés par le comportement inqualifiable des organes dirigeants du CES, les illégalités qu'ils ont commises et la mauvaise foi qu'ils ont dénoncée tout au long du processus, cinq chercheurs seniors du CES ont également démissionné en totale solidarité avec BSS.